

**ÉTABLISSEMENT****SIEA de la Vallée du Suzon  
(21)**

2 ruelle de La Mairie

21380 Asnières les Dijon

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES**

Avis de marché – directive sectorielle, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : SIEA de la Vallée du Suzon (21).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité de l'entité adjudicatrice: Eau.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: Missions d'exploitation.

Description: La présente consultation concerne pour le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Vallée du Suzon : Lot 1 : Exploitation du service de l'eau potable (production et distribution) pour 9 communes (Bligny le Sec - Champagny - Lamargelle - Léry - Poncey - Turcey - Val Suzon - Trouhaut - Saint Seine l'Abbaye) ; ? Lot 2 : Exploitation du service de l'assainissement (collecte et traitement) pour 2 communes (Bligny le Sec et Léry).

Identifiant interne: SIEAVS - PS -2027/2028.

Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.

Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 90480000. 90481000. 65130000. 90480000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: Asnières-les-Dijon.

Code postal: 21380.

Code NUTS: FRC11.

Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 500000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 60000 EUR.

**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Lot 1 : Exploitation du service de l'eau potable (production et distribution) pour 9 communes (Bligny le Sec - Champagny - Lamargelle - Léry - Poncey - Turcey - Val Suzon - Trouhaut - Saint Seine l'Abbaye) ; Lot 2 : Exploitation du service de l'assainissement (collecte et traitement) pour 2 communes (Bligny le Sec et Léry)..

Base juridique : Directive 2014/25/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés**

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : .

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: Lot 1 : Exploitation du service de l'eau potable (production et distribution) pour 9 communes (Bligny le Sec - Champagny - Lamargelle - Léry - Poncey - Turcey - Val Suzon - Trouhaut - Saint Seine l'Abbaye) ; Lot 2 : Exploitation du service de l'assainissement (collecte et traitement) pour 2 communes (Bligny le Sec et Léry)..

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Païement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Païement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: AEP-01.

Titre: SIEAVS-PS-AEP-2027/2028.

Description: Lot 1 : Exploitation du service de l'eau potable (production et distribution) pour 9 communes (Bligny le Sec – Champagny – Lamargelle – Léry – Poncey – Turcey – Val Suzon – Trouhaut – Saint Seine l'Abbaye).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: travaux.

Classification CPV: 65130000. 65130000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Autre durée: Inconnu

#### 5.1.4 Renouvellement

Description: le marché ne comporte aucune option.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 464000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 40000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Description: Lot 1 : Exploitation du service de l'eau potable (production et distribution) pour 9 communes (Bligny le Sec – Champagny – Lamargelle – Léry – Poncey – Turcey – Val Suzon – Trouhaut – Saint Seine l'Abbaye)..

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Capacité économique et financière Capacité technique et professionnel.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix 60 % Valeur technique : 40 %.

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 19/06/2026 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.sieavs.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Conditions de présentation :

Informations complémentaires : 1 ruelle de la mairie 21380 Asnières les Dijon.

#### Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution du marché sont définies dans le cahier des charges et le projet de contrat.

Facturation électronique : Requisite

Arrangements financiers : Prix forfaitaire et prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation chargée des procédures de recours :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel conformément aux articles L551-1 et suivants du Code de justice administrative. Référé contractuel conformément aux articles L 551-13 et suivants. recours en contestation de validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui traite les offres :** SIEA de la Vallée du Suzon (21)

#### 5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: AC-2.

Titre: SIEAVS-PS-AC-2027/2028.

Description: Lot 2 : Exploitation du service de l'assainissement (collecte et traitement) pour 2 communes (Bligny le Sec et Léry).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: travaux.

Classification CPV: 90480000. 90480000. 90481000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Autre durée: Inconnu

#### 5.1.4 Renouvellement

Description: le marché ne comporte aucune option.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 20000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 60000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

**Description :** Capacité économique et financière Capacité technique et professionnelle.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix :**

**Description :** Prix 60 % Valeur technique 40 %.

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 19/06/2026 à 12:00.  
Soumission électronique : Requête  
Adresse pour la soumission : <https://www.sieavs.fr/>.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : les conditions d'exécution du marché sont définies dans le cahier des charges et le projet de contrat..  
Facturation électronique : Autorisée  
Arrangements financiers : Prix forfaitaires et prix unitaires fixés dans le bordereau de prix.

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation chargée des procédures de recours** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel conformément aux article L551-1 et suivant du Code de justice administrative. Référé contractuel conformément aux articles L 551-13 et suivants. recours en contestation de validité du contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

**Organisation qui traite les offres** : SIEA de la Vallée du Suzon (21)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIEA de la Vallée du Suzon (21).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20009281500014.  
Département : 21.  
Adresse postale : 1 ruelle de La Mairie.  
Adresse postale : 1 ruelle de La Mairie.  
Ville : Asnières les Dijon.  
Code postal : 21380.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [techniciensieavs@gmail.com](mailto:techniciensieavs@gmail.com).  
Téléphone: +33 689491535.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :364f02d9-0bba-479a-bb49-f509e40eb23f  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive sectorielle, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 26/06/02 à 01:40.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.